



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

***Rapport de la réunion préparatoire du Cadre de
Concertation sur la Migration***

Niamey, le 26 juillet 2022

Juillet 2022

Introduction

Dans le cadre de l'organisation de la 7^{ème} Session du Cadre de Concertation sur la Migration, une réunion préparatoire s'est tenue le 26 juillet 2022 à partir de 8h30mn, à la Direction de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés, sous la présidence de M. Saidou HALIDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. L'objectif de la rencontre préparatoire était de :

1. Faire l'état d'avancement de la feuille de route des recommandations issues de la rencontre politique du 06 août 2021 ;
2. Dégager les défis, les priorités et de nouvelles recommandations en lien avec les axes de la Politique Nationale de Migration.

Ainsi, cette importante rencontre a vu la participation de la Représentante de la Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne, des Directeurs Généraux des structures techniques, des Secrétaires Généraux des Conseils Régionaux, des partenaires techniques et financiers et des Organisations de la société civile concernées par la question de la Migration.

1. Cérémonie d'ouverture de la réunion

Deux interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agit de l'allocution prononcée par Mme Eva, représentante de la DUE et du mot d'ouverture de M. Saidou HALIDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Prononçant son allocution d'ouverture, M. Saidou HALIDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a tout d'abord remercié les participants pour avoir effectué le déplacement en dépit de leurs calendriers très chargés et évoqué l'immensité du territoire qui donne lieu à une insécurité grandissante qui sévit dans certaines localités du pays amenant les populations à se déplacer. Il a enfin souligné que cette mobilité dans l'espace et dans des conditions extrêmement difficiles à amener le gouvernement à prendre des mesures afin de gérer avec efficacité et efficiente le phénomène par l'adoption d'une Politique Nationale de Migration en septembre 2020 avant déclarer ouverte la rencontre préparatoire du Cadre de Concertation sur la Migration.

Auparavant, Madame Eva ANTANASOVA Représentante de la Délégation de l'Union Européenne, a pour sa part, rappelé l'importance de ladite rencontre tout en soulignant les enjeux et les défis liés à la migration particulièrement dans le contexte nigérien. Elle a enfin souligné le partenariat opérationnel conjoint signé le 15 juillet 2022 à Bruxelles entre la Commission de l'Union Européenne et le Niger.

2. Déroulé des travaux

Les travaux ont été marqués par une intervention introductive du modérateur et d'un exposé sur le bilan des recommandations issues de la rencontre du 06 août 2022 du Secrétaire Permanent du CCM suivis des travaux de groupes.

2. Déroulé des travaux

Les travaux ont été marqués par une intervention introductive du modérateur et d'un exposé sur le bilan des recommandations issues de la rencontre du 06 août 2022 du Secrétaire Permanent du CCM suivis des travaux de groupes.

2.1_ Exposé introductif par M. Seini ABDOU, facilitateur de la rencontre

2.1.1 Présentation des objectifs de la rencontre :

Le modérateur a rappelé aux participants que la présente rencontre est préparatoire à la tenue de la réunion du Cadre de Concertation sur la Migration qui se tiendra le 29 juillet 2022 à Niamey. Elle vise à faire :

- le point sur l'état d'avancement de la feuille de route des recommandations présentées à la rencontre politique du 06 août 2021 ;
- Dégager les défis, les priorités ainsi que de nouvelles recommandations en lien avec la Politique Nationale de Migration ;

2.1.2 Présentation de l'état d'avancement des recommandations issues de la rencontre du 06 août 2021

M.Soly AMADOU, Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration a exposé sur le niveau de mise en œuvre des recommandations où il a listé les différentes recommandations et leurs alignements selon les axes de la Politique Nationale de Migration et enfin les défis auxquelles elles sont confrontées ainsi que l'état d'avancement desdites recommandations. A l'issue de la présentation, on retiendra que des partenaires comme l'Union Européenne, l'OIM, l'UNHCR, la GIZ, la Coopération Suisse interviennent considérablement au Niger sur les questions migratoires.

Après, cette présentation succincte, les participants ont émis quelques amendements dont entre autres : la nécessité d'activer le système de protection transfrontalière et vulgariser le mécanisme de prise en charge et d'accueil des femmes et des enfants migrants.

Ce fut au tour du Directeur Régional de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés, représentant la Direction des Migrations d'exposer sur les plans d'actions des régions.

Dans son intervention, il a précisé pour les régions de Maradi, de Diffa, de Niamey, de Tahoua, de Tillabéry et de Zinder, le budget total nécessaire à l'action, et les parts requises de l'Etat, des collectivités locales et des partenaires. Concernant les régions d'Agadez et de Dosso, elles n'en possèdent pas.

De suite, quelques intervenants ont réagi notamment la Représentante de la Délégation de l'Union Européenne, qui proposa d'explicitier pour chaque région, les différentes actions attachées au budget.

Aux termes des discussions, le modérateur proposa de former trois groupes de travail en relation avec les trois axes de la Politique Nationale de Migration qui sont :

- Groupe 1 : exploitation des potentialités et opportunités économiques liées à la migration ;
- Groupe 2 : protection des migrants et des populations hôtes ;
- Groupe 3 : gestion des flux migratoires.

Conformément au canevas, ces travaux ont amené les différents groupes à proposer chacun selon son axe stratégique:

- Trois (3) défis jugés pertinents en précisant les régions concernées ;
- Deux (2) priorités en lien avec les défis ;
- Trois (3) recommandations réalisables sur les six (6) mois.

C'est ainsi qu'après avoir observé la pause-café, les différents rapporteurs des groupes ont respectivement restitué leurs travaux comme suit :

Groupe axe1 : Exploitation des opportunités liées à la migration

	Défis	Priorités	STRATEGIES RECOMMANDEES	REGIONS CONCERNEES
<u>Axe1 : Exploitation des opportunités liées à la migration</u>	-Valoriser l'apport de la diaspora ; -renforcer les liens de coopération entre diaspora et collectivités locales ;	-cartographier et organiser la diaspora ; -sensibiliser la diaspora à faire des investissements productifs dans les régions ; -Former les élus locaux , les chefs et leaders d'opinions sur leurs rôles dans la mobilisation des investissements (phase pilote) ;	- créer les conditions d'une gestion transparente, (réédition publique des comptes, invitation au forum, tribunes villageoises, diffusion, vulgarisation, digitalisation etc. des projets et rapports.) ;	- 8 régions ;

	<p>-Valorisation des compétences acquises par les migrants (de retour, demandeurs d'asile, réfugiés, migrants économiques) ;</p> <p>-employabilité des jeunes, femmes et personnes handicapées;</p>	<p>-promouvoir les chaînes de valeur porteuses ;</p> <p>-capitaliser sur les études déjà réalisées ;</p> <p>-</p> <p>accompagner/équiper les jeunes sortis des CFPM et migrants de retour ;</p> <p>- créer les conditions de transfert de compétence en faveur des jeunes ;</p>	<p>-organiser un forum de capitalisation des acquis en lien avec la petite irrigation et les opportunités économiques locales;</p> <p>Former les acteurs économiques du secteur de la migration ;</p> <p>-responsabiliser les CT en pour le suivi et l'accompagnement ;</p> <p>-organiser un système de certification des compétences des migrants de retour acquis sur le temps ;</p> <p>- placer les jeunes locaux en apprentissage auprès des migrants avec expertises ;</p>	<p>08 régions</p> <p>08 Régions</p>
	<p>-Prise en compte de la dimension Migration dans les documents</p>	<p>-intégrer/ renforcer la thématique migration dans les PDR et PDC ;</p> <p>-promouvoir des AGR au profit des migrants</p>	<p>- Poursuivre et/ou intégrer la thématique migration dans les PDR et PDC ;</p> <p>- Redynamiser et créer des</p>	

	de planification des CT ;	et populations hôtes (femme, filles, personnes en situation d'handicap ; -promouvoir la pisciculture dans les zones favorables au profit des jeunes ;	observatoires de migration ; - Former les agents de l'état civil ; - Créer des centres incubateurs ; - Équiper les service de l'état civil en matériaux informatiques ;	8 regions ; - Tillabéri, Dosso, Diffa, Maradi,
	Gestion et coordination des cadres de concertation au niveau régional	Créer les conditions de fédération des différents cadres de concertation	- Faire une analyse institutionnelle des cadres de concertation existants ; - Organiser un atelier de validation du mécanisme de concertation au niveau régional ; - Appuyer le fonctionnement des CRCM et GTM	-
	Assurer la coordination des interventions des différents acteurs de l'axe 1 ;	Mise en œuvre du cahier de charge de la sous-commission dans le cadre de la mise en œuvre de la PNM ;	- Renforcer les capacités du MAT/DC sur la coordination du programme ; -	MAT/DC

Groupe axe2 : Protection assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil

	Défis	Priorités	STRATEGIES RECOMMANDEES	REGIONS CONCERNEES
	Protection spécifiques des	Renforcer le dispositif d'accueil et	Mettre des informations fiables à	

<p><u>Axe2 :</u> <u>Protection</u> <u>assistance</u> <u>aux</u> <u>migrants,</u> <u>aux</u> <u>réfugiés et</u> <u>aux</u> <u>populations</u> <u>d'accueil</u></p>	femmes, des enfants migrants et des personnes migrantes en situation d'handicap	d'assistance spécifiquement pour les femmes et les enfants	la disposition des migrants		
			Renforcement du ciblage et la coordination des services		
				Orientation et accompagnement	
		Renforcer les capacités des acteurs de prise en charge des migrants nécessitant protection et assistance	Formation des acteurs sur la sur les textes régissant la gouvernance de la migration au Niger		
	Coexistence pacifique entre population d'accueil et migrants,	Renforcer les capacités des autorités (administratives, locales, leaders religieux, communautaires, OSC, jeunes etc.) à gérer le dialogue entre les migrants et les populations locales	Formation des membres des cadres de concertation		
			Activités de sensibilisation		
			Initiation d'activités socio-culturelles		
			Capitaliser les ressources humaines formées dans une base de données		
		Renforcer l'accès aux services sociaux de base des communautés d'accueil	Amener la question migratoire au sein des clusters santé, protection, éducation		
	Insuffisance dans l'application des textes communautaires (CEDEAO)	Application effective des textes communautaires (CEDEAO)	Vulgarisation des textes		
Renforcement des capacités des acteurs					
Harmonisation des textes communautaires avec les textes nationaux					

Groupe-Axe3 : Gestion des flux migratoires

	Défis	Priorités	STRATEGIES RECOMMANDEES	REGIONS CONCERNEES
<u>Axe3 : Gestion des flux migratoires</u>	-Maitrise des axes de contournement	Cartographie des axes de contournement	Recensement exhaustif des axes de contournement	Toutes les régions
			Sensibilisation des populations sur les dangers liés aux axes de contournement	
			Utilisation des nouvelles technologies de surveillance (drones)	
			Mise en place des brigades de contrôle et de surveillance	
	-La mise en normes des postes de police frontaliers	Réalisation de la carte biométrique CEDEAO	Modernisation du système d'état civil	Agadez, Zinder, Tahoua, Tillabéri, Dosso, Diffa et Maradi
			Mise en place d'une base de données biométriques	
			La digitalisation des postes de polices frontaliers	
			Renforcement de la Coopération transfrontalière	
	-Approche Analytique et statistique de la Migration	Leadership de l'Etat en matière de collecte des données migratoires	Mise en place et exploitation des outils de collectes	Toutes les régions
			Mise en place d'une base des données informatisée sur la migration	

		Redynamisation de la plateforme d'échange des données sur la migration	Synergie d'actions entre les acteurs qui animent les GTM	
--	--	--	--	--

C'ainsi qu'il est ressorti des restitutions des différents groupes, des défis, des priorités et des recommandations générales et spécifiques selon les trois axes stratégiques de la Politique Nationale de Migration et les résultats de chaque groupe d'axes ont fait l'objet d'enrichissement au cours de la séance en plénière.

Fait à Niamey, le 27 juillet 2022

Le Secrétaire Permanent

SOLY AMADOU

3.2.6 SYNTHÈSE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES

ECONOMIE ALTERNATIVE A LA MIGRATION IRREGULIERE

Recommandations de 2018		Etat de mise en œuvre :- les avancées
Recommandations d'ordre général		
Recommandations d'ordre spécifique		
Capitaliser les expériences et les dynamiques en cours (entre autre PAJERA, simplification des procédures de mise en œuvre des projets d'appuis, assurer un meilleur ciblage des besoins et des opportunités et potentialités)		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une cartographie des potentiels acteurs pour le mécanisme de référencement. - Projet de référencement des retournés nigériens Luxdev/OIM/Fond D'appui à la formation professionnelle et l'apprentissage (FAFPA) - Projet via programme UE AMIPA /Mercy Corp Mise en place d'un cadre de concertation régional sur la formation professionnelle, emploi et insertion professionnelle des jeunes à Agadez, Tahoua et Zinder
2. Mettre en place des mécanismes de référencement, notamment de l'OIM vers les projets de développement économique du Fonds Fiduciaire d'Urgence, facilitant ainsi la réintégration des retournés nigériens		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une cartographie des potentiels acteurs pour les mécanismes de référencement. - Projet de référencement des retournés nigériens Luxdev/OIM/Fond D'appui à la formation professionnelle et l'apprentissage (FAFPA) - Projet via programme UE AMIPA /Mercy Corp – Mise en place d'un cadre de concertation régional sur la formation professionnelle, emploi et insertion professionnelle des jeunes à Agadez, Tahoua et Zinder
3. Redynamiser la fonctionnalité des cadres de concertation régionaux;		<ul style="list-style-type: none"> - Tenue des rencontres périodiques des CRC; - Organisations des fora et inscription des thématiques liées à la migration lors des sessions de conseil; - Inscription des lignes budgétaires dans les budgets des collectivités pour les financements des activités liées à la migration; - Tenue des rencontres des GTM à Agadez, Zinder
4. Renforcer l'alignement des appuis sur les planifications locales et régionales ;		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation à mi parcours des PDR en cours; - Révision des PDC en cours; - Détermination des pôles régionaux de développement;

	<ul style="list-style-type: none"> - Etude finalisé dans neuf (9) communes sur le niveau de prise en compte de la migration dans les PDC; - Elaboration de mesures concrètes / fiches de projets à travers les observatoires par plusieurs collectivités d'Agadez, Tahoua et Zinder
<p>5. Mettre en place de programmes de stabilisation et de cohésion communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Mise en œuvre des Programmes de stabilisation communautaire dont entre autre le PCCN, COSSIN, CRS, Pro Médiation, SDS? o Mise en œuvre de PAIERA 2

Perspectives 2019/2020

Défis	Nouvelles priorités	Partenaires d'appui ou de mise en œuvre	Activités suivi par le CCM
<p>Mise en place, opérationnalisation et suivi du mécanisme de référencement entre OIM et SNV/Enabel/AICS</p> <p>Délais de mise à disposition des fonds pour la réintégration qui sont long.</p> <p>Harmonisation entre activités de réintégration et documents politiques.</p>	<p>Raccourcir le plus possible la durée de mise à disposition des fonds pour la réintégration</p> <p>Considérer le cas spécifique des migrants et des retournés dans le projet de politique nationale de l'emploi (PNE)</p>	<p>UE</p> <p>OIM</p> <p>coopération bilatérale, multilatérale</p>	<p>Assurer le suivi des mécanismes mis en place</p>
<p>Mise en place, opérationnalisation et suivi du mécanisme de référencement entre OIM et SNV/Enabel/AICS</p> <p>Délais de mise à disposition des fonds pour la réintégration qui sont long.</p> <p>Harmonisation entre activités de réintégration et documents politiques.</p>	<p>Raccourcir le plus possible la durée de mise à disposition des fonds pour la réintégration</p> <p>Considérer le cas spécifique des migrants et des retournés dans le projet de politique nationale de l'emploi (PNE)</p>	<p>UE</p> <p>OIM</p> <p>coopération bilatérale, multilatérale</p>	<p>Assurer le suivi des mécanismes mis en place</p>

<p>Multiplicité des cadres de concertation à l'échelle régionale rendant leurs tenues techniquement et financièrement impossible</p>	<p>Rationaliser et fédérer l'ensemble des cadres de concertation autour par exemple la COCORAT et le cadre de concertation inter-collectivités avec tenue des sessions en fonction des thématiques d'actualités sectorielles/intersectorielles Relever par l'Etat les défis du financement de la COCORAT (seulement deux sessions dans l'ensemble du pays ont été tenues sur financement HACP/UE depuis sa création).</p>	<p>UE Coopérations bilatérales Agences des Nations Unies</p>	<p>Assurer le suivi des rencontres des cadres</p>
<p>Financement limité des évaluations mi-parcours PDR La maîtrise d'ouvrage des CT en matière de priorisation et de gestion des investissements est limitée</p>	<p>Mobiliser les financements pour les évaluations mi-parcours auprès de l'Etat et des partenaires. Lors de l'évaluation mi-parcours, considérer les projets et financements acquis Inscription des interventions dans l'approche d'arbitrage des priorités par les collectivités Renforcer le plaidoyer pour la promotion des projets des collectivités auprès des PTF et de l'Etat</p>	<p>PTF</p>	<p>Mener des actions de plaidoyer</p>
	<p>Les approches (HIMO etc.) doivent intégrer l'aspect de durabilité</p>	<p>Les approches (HIMO etc.) doivent intégrer l'aspect de durabilité</p>	<p>Faciliter l'établissement des bilans annuels</p>

MIGRATION IRREGULIERE

Recommandations de 2018	Etat de mise en œuvre :- les avancées
Recommandations d'ordre général	
Recommandations d'ordre spécifique	<p>Le renforcement des capacités des 32 postes de police frontalier pour améliorer le maillage territorial</p> <p>Formation de plus de 1 800 FDS sur le respect des droits des migrants</p> <p>Formation des policiers de la CMCF</p> <p>Formation des 10 magistrats sur le trafic illicite de migrants et la traite des personnes;</p> <p>Création de la CMCF de Mainé Soroa basée à Maradi</p> <p>Sensibilisation de la communauté sur les enjeux et défis de la migration</p> <p>Opérationnalisation de 13 comités de veille qui couvrent l'ensemble du territoire national</p>

Perspectives 2019/2020

Défis	Nouvelles priorités	Partenaires d'appui ou de mise en œuvre	Activités suivi par le CCM
Le Niger doit se préparer en conséquence pour accueillir des nouvelles vagues des déplacés suite à la détérioration de la situation sécuritaire en Libye par la création des nouveaux postes de contrôle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'une 3^{ème} CMCF et prévoir un Quartier Général, 2. créations d'antennes ECI dans toutes les régions ; 3. Financement d'un projet destiné aux jeunes du Kawar par l'AFD 		

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des alternatives économiques aux anciens acteurs de la migration 2. Augmenter l'enveloppe du PROGEM dans le cadre de financement des mesures 3. Revaloriser l'enveloppe des FFU 4. Assurer le financement et le fonctionnement des cadres de concertation au niveau des régions 5. Favoriser le rapprochement entre les FDS et la population 6. Mettre en place un mécanisme de prise en charge des nigériens refoulés de l'Algérie et de la Libye basés à Arlit et Agadez 7. Doter les FDS basés au Kowar d'un avion de reconnaissance et d'intervention 8. Initier un mapping des acteurs et leurs interventions pour éviter des doublons 9. Accélérer le processus de la reconnaissance du statut aux demandeurs d'asile d'Agadez 		
--	--	--	--

PROTECTION

Recommandations de 2018		Etat de mise en œuvre :- les avancées
Recommandations d'ordre général		
Recommandations d'ordre spécifique		
1. Améliorer le dialogue politique avec tous les pays concernés en particulier pour ce qui concerne les enfants non accompagnés (ENA) – (échanges d'informations, établissement des documents de voyage etc.) ;		<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation l'accès des enfants non accompagnés aux services consulaires - Renforcement le rôle du ministère de la Justice - Etablissement Consulat de la République de Guinée Conakry au Niger
<p>Analyser, avec l'ANLTP/TIM, les capacités d'identification et d'accueil des victimes de traite et de trafic notamment les enfants non accompagnés;</p> <p>Mettre en place un programme spécifique de protection, d'investigation et d'appui aux personnes vulnérables</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication élaboré par le MPFPE avec des messages clés pour les acteurs des services de protection à utiliser envers les populations - Diagnostic situationnel dans le domaine de la migration (MPFPE et UNICEF) - Mise en œuvre du projet Enfants en Mobilité - 2782 personnes évacuées - 1365 réinstallés - 1432 toujours au Niger - 454 en attente de départ 169 ENA toujours au Niger
4. Assurer le suivi régulier du programme ETM opéré par UNHCR, et de poursuivre le plaidoyer auprès des pays de destination.		
5. GDM - gestion dépouilles mortelles - nouvelles recommandation		Création du groupe de réflexion sur la gestion des dépouilles mortelles
<p>Limiter la pression sur les ressources et contenir la dégradation du cadre de vie - nouvelle recommandation</p>		

Perspectives 2019/2020

Défis	Nouvelles priorités	Partenaires d'appui ou de mise en œuvre	Activités suivi par le CCM
Création du groupe de réflexion sur la gestion des dépouilles mortelles			

GOVERNANCE ET COORDINATION

Recommandations de 2018	Etat de mise en œuvre :- les avancées	Observations
Recommandations d'ordre général		
Appui aux collectivités territoriales pour prévenir le risque de tensions et de discriminations	Mise en œuvre de la Feuille de Route pour l'adoption de la Politique Nationale de Migration : Diagnostic élaboré en cours d'enrichissement par les ateliers régionaux,	Disponibilité d'avoir la politique nationale des migrations d'ici à 2020
		les nigériens abandonnés au "point zéro" hors convoi officiel ???
		Existence d'un mécanisme de transit et d'évacuation, certains réfugiés déplacés ont déjà été réinstallés (environ 2619 évacués de la Libye dont 1246 ont été réinstallé en Europe, aux USA et au Canada et 1388 personnes encore au Niger), un centre d'accueil a été créé à Hamdallaye et 521 personnes y ont déjà été relocalisés;
	Mise en place du comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière de poursuivre les efforts visant à garantir	- Non détermination du statut des soudanais - Retard des réinstallations pour les érythréens Non réalisé

	un meilleur contrôle des espaces désertiques	
2. Elaboration d'un programme de renforcement de capacités de tous les acteurs de la migration	Le plan d'action de la stratégie n'a pas été mis en œuvre	
Recommandations d'ordre spécifique	Des formations organisées, mais le plan de formation n'a pas été élaboré	
1. Revoir la composition du CCM pour ajouter les autres ministères intéressés et qui ne sont pas membres 2. Renforcer le SP/CCM en ressources humaines qualifiées;		SP/CCM
3. Mettre en place d'un tableau de suivi (tableau de bord), outil de pilotage permettant le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations;		Renforcer le SP/CCM en ressources humaines qualifiées Redéploiement des agents de l'Etat à cours terme Mise à jour régulière
4. Etudier la mise en place d'une plate-forme d'informations publiques relative à la Migration, permettant une meilleure diffusion de l'information, sur l'ensemble des volets du dossier		Etude de faisabilité de la mise en place de la plateforme d'information sur la migration

Défis	Nouvelles priorités	Partenaires d'appui ou de mise en œuvre	Activités suivies par le CCM
Prendre en compte du Pacte mondiale pour les migrations sûres, ordonnées et régulières dans la politique nationale des migrations	Pacte mondiale pour les migrations sûres, ordonnées et régulières ; réflexion sur l'élaboration d'un référentiel et d'un plan d'action sur la mise en œuvre du pacte ;		
Renforcer le dialogue politique entre les deux pays (Niger/Libye) pour garantir le respect de l'accord bilatéral	Situation des nigériens refoulés d'Algérie		
<p>Evaluer le memorandum Niger-HCR (pour les érythréens),</p> <p>-Déterminer le statut des soudanais</p> <p>-Respect des engagements HCR-Etat du Niger conformément au memorandum</p> <p>Réviser/actualiser et diffuser le plan d'action</p>	Poursuite et renforcement du dialogue politique avec les pays d'origine, de transit (lutte contre les trafics et prévention) et de destination (accueil)		

Le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation
sur la Migration

